



Toute personne a droit à un travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage”.

(article 23)

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME - 1948 -

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ



4 pavillon BLOIS 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence BP 159 - 62303 LENS Cedex
Tél : 03 . 21 . 70 . 04 . 60

Budget 2012 : rigueur pour tous sur fond de crise de la dette

AIDE AU LOGEMENT:

IL FAUT DÉSORMAIS FAIRE SA DEMANDE DÈS L'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT

NOTATION : NUL



SOMMAIRE

La Couv	1
Edito	2
Budget 2012 : Rigueur sur fond de crise de la dette.....	3
Budget 2012 : Rigueur sur fond de crise de la dette suite.....	4
L'Épicerie solidaire.....	5
Revue de presse.....	6
Le Scandale des heures supplémentaires.....	7
Le Contrat de travail temporaire.....	8
Le Contrat de travail t e m p o r a i r e suite.....	9
Infos pratiques :	10
Infos pratiques suite :	11
Claude Monet.....	12
Recettes du mois.....	13
Mot d'auteur, trucs et astuces, Testez vos connaissances....	14

LE CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

Directeur de la publication :
Pierre Deneux

Imprimerie :
Association pour le Droit au Travail
N° CPPAP : 72 365

Rédacteur en chef : Pierre Deneux

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO

Amélie, Pierre, Véronique

EDITORIAL

Vers un fichage des allocataires sociaux

Le ministre des Transports Thierry Mariani, fondateur de la Droite populaire a affirmé qu'il souhaitait "un fichier généralisé qui recense toutes les prestations sociales perçues des allocataires" sociaux Ce fichier aiderait à lutter contre la fraude aux prestations sociales . Xavier Bertrand ministre du Travail et de la Santé lui a donné sa bénédiction et souhaite créer ce fichier unique avant la fin de l'année. Selon lui, il s'agit là de "la meilleure façon de renforcer la lutte contre des fraudes sociales"

Le fondateur de la Droite populaire, l'aile dure de l'UMP, entend par cette proposition lutter contre les profiteurs "du bas" de l'échelle sociale.

Un mauvais coup aux Français les plus modestes

Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche (PRG) et candidat à la primaire socialiste pour 2012, a déclaré : "la Droite 'populaire', jamais à court d'idées quand il s'agit de porter des mauvais coups aux Français les plus modestes, profite du calme de l'été pour entonner son refrain préféré: 'les pauvres sont des profiteurs'", affirme Jean-Michel Baylet dans un communiqué..

En mai dernier, Laurent Wauquiez avait déclenché un tollé en dénonçant l'assistanat comme un "cancer de la société" , et en proposant de faire travailler bénévolement les bénéficiaires du RSA.

Le fichier devrait voir le jour en fin 2011, sauf que, comme relève le Figaro, Mariani a inventé un fichier qui existe déjà.Cette proposition figurait dans la loi de financement de la Sécurité Sociale de 2007 sous l'acronyme RNCPS (Répertoire nationale commun de la protection sociale) le dispositif est passé comme une lettre à la poste, avec la bénédiction de la Cnil.

A force de concocter un projet de loi par jour pour épater Sarko, forcément on finit par s'emmêler les pinceaux.

Toucher des prestations sociales n'est pas un crime du moins pas pour l'instant. Monsieur Marianni nous suggère qu'il est temps de faire la chasse à ces bénéficiaires , ses propos se rapprochent étrangement à des discours d'un parti d'extrême droite Français.

Budget 2012 : rigueur pour tous sur fond de crise de la dette

Un collectif budgétaire intégrant l'impact du nouveau plan européen de sauvetage de la Grèce a été présenté, lundi 1^{er} août, en conseil des ministres, le dernier avant la trêve estivale. Le texte modifie les dispositions relatives au fonctionnement du Fonds européen de stabilité financière (FESF) pour l'adapter aux engagements du sommet de Bruxelles.

Le gouvernement se veut rassurant : le contribuable français n'aura rien à payer. La France ne prête pas directement à la Grèce, elle garantit des prêts consentis par le FESF. Aucun fonds n'est déboursé mais la somme doit quand même être là, en cas d'impayés. C'est pourquoi la dette française (1 600 milliards d'euro) sera majorée de 15 milliards d'euro d'ici à 2014, comme l'a précisé François Fillon le 22 juillet.

L'épisode donne la mesure des contraintes qui pèsent partout en Europe sur l'élaboration des budgets. En France, la crise de la dette va marquer la campagne présidentielle. Plus question de faire comme si le problème n'existait pas. Le pays, comme beaucoup d'autres, vit sous étroite surveillance des marchés. Le dernier avertissement, venu mercredi 27 juillet du Fonds monétaire international (FMI), est explicite : la France ne peut pas prendre le risque de ne pas respecter ses objectifs budgétaires si elle veut préserver les faibles coûts d'emprunt.

LA SITUATION EST TENDUE

La situation est tendue. Bercy s'attend à un dérapage des dépenses de l'ordre de 1 milliard d'euro dans le budget de 2011 : François Baroin cependant l'assure : "Nous serons autour de 5,7 % du PIB de déficit public à la fin de l'année au lieu des 6 % prévu".

En 2012, il faut tomber à 4,6 % du PIB, mais l'activité économique, qui semblait bien partie au début de cette année, ralentit. Le FMI ne croit pas aux 2,25 % de croissance prévue par la France. Il table plutôt sur 1,9 %. Du coup, le rapporteur UMP du budget à l'Assemblée nationale, Gilles Carrez, cherche 5 milliards d'euro d'économies supplémentaires. La somme est proche de celle que recherche le gouvernement pour tenir ses engagements.

Comme en 2010 à pareille époque, la chasse aux "niches fiscales et sociales" a repris. Ces allègements consentis aux uns et aux autres au grès des politiques fiscales et sociales sont devenus le principal gisement d'économies, pour un gouvernement qui clame urbi et orbi qu'il ne procédera pas à une augmentation générale des impôts

Budget 2012 : rigueur pour tous sur fond de crise de la dette suite

Les parlementaires attendent depuis le début Juillet un gros rapport de l'inspection des finances qui recense et évalue le rapport coût-efficacité de près des 600 niches françaises qui, mises bout à bout, coûtent quelque 110 milliards d'euro au budget de l'État.

"RÉMUNÉRATIONS EXTRAVAGANTES"

Au ministère du budget, on jure que rien n'est arrêté. Cependant, le choix sera, comme en 2011, d'épargner les mesures de soutien à l'emploi. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy a sanctuarisé, le 26 juillet, la baisse du taux de TVA sur la restauration, malgré le coût élevé de cette niche (2,3 milliards d'euro).

Parce que l'élection approche, qu'il faut donner des gages aux centristes et répondre aux critiques de plus en plus virulentes des socialistes, la dimension justice sociale sera très présente. La proposition de Gilles Carrez de plafonner plus durement qu'aujourd'hui le total des niches fiscales est étudiée de près. Ce serait un moyen radical de faire contribuer davantage les contribuables de la dernière tranche, qui sont de gros consommateurs de niches fiscales (investissements dans l'outre-mer et dispositif Scellier notamment).

Mais d'autres projets existent pour les toucher : comme, par exemple, créer une taxe sur les salaires pour dissuader les entreprises de verser des "rémunérations extravagantes", comme l'a dit François Fillon. Une extravagance que Bercy chiffre autour de 900 000 à 1 million d'euro de rémunération.

INÉDIT EN COURS D'ANNÉE D'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le gouvernement veut réduire les niches pour tenir ses objectifs de déficit, mais il doit aussi commencer à financer le nouveau risque dépendance, comme Nicolas Sarkozy s'y est engagé. Deux options s'offrent à lui : frapper un grand coup dès 2012-2013 pour montrer sa détermination ou prévoir une montée progressive, étalée jusqu'en 2025 pour ne pas trop plomber la présidentielle.

Dans les deux cas, les retraités pourraient être mis à contribution : ils sont actuellement imposés à la CSG à un taux réduit (6,6 %), ils pourraient être alignés sur le régime commun (7,5 %). Si tout cela est mené à son terme, on s'apercevra que, même s'il n'est pas question d'augmenter les impôts, tout le monde en aura pris pour son grade. C'est inédit en cours d'année d'élection présidentielle et c'est le signe que la crise de la dette n'est plus du tout prise à la légère.

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Les difficultés financières liées à la conjoncture incitent les personnes démunies à se rapprocher de plus en plus de notre épicerie solidaire située au 144 Route de la Bassée à Lens gérée par Madame Tison.

L' épicerie solidaire apporte une aide, principalement alimentaire, à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Dans un espace aménagé en libre-service, aussi proche que possible d'un magasin d'alimentation générale, elle met à disposition des usagers des produits variés , moyennant une faible participation financière : autour de 20% du prix usuel. La contribution financière participe de la dignité des personnes et de la liberté de choix qui sont les valeurs fondamentales de l' Épicerie Solidaire.

L'ambition d'une offre alimentaire participative, aussi proche que possible des circuits de consommation traditionnels, est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion durable

Un lieu dynamique de sociabilité et d'échanges

Ainsi l'offre alimentaire de l' épicerie n'est que le prétexte d'une action solidaire plus vaste : Elle est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, aidant les personnes à retrouver, ou à renforcer, l'estime d'elles-mêmes et l'envie de se tourner vers le monde extérieur.

Une aide pour un projet

Un des principes fondamentaux de l'épicerie est de faire en sorte que la lutte contre l' exclusion ne s'accompagne pas d'une forme d'assistanat.

Demander de l'aide est une démarche difficile, souvent vécue comme une humiliation surtout sur le volet alimentaire, car cette demande traduit essentiellement une incapacité à se nourrir ou à nourrir les siens, ce qui est un geste essentiel de la vie.

Le "coup de pouce" alimentaire apporté est un moyen d'aborder d'autres questions : la santé, l'éducation, le logement, la culture, l'emploi, la gestion du quotidien... Chaque personne est amenée à définir, avec un travailleur social ou un responsable de la structure, un projet qu'il souhaite mener à bien pendant la durée d'accès à l'épicerie. Grâce au faible coût des produits de consommation courante, une part plus importante du budget peut être consacrée à une envie, un projet, une amélioration de la vie quotidienne : réparer sa voiture pour pouvoir continuer à travailler, offrir des vacances ou des sorties à ses enfants, améliorer la décoration de sa maison, ou simplement mieux manger.

L' épicerie accueille en moyenne 100 foyers par an. L'accès des usagers à l' épicerie est en fonction de critères socio-économiques et familiaux (composition du foyer)

REVUE DE PRESSE



Retraites. La durée de cotisation portée à 41,5 ans.

Le décret portant à 166 trimestres, soit un supplémentaire, la durée de cotisation pour les générations nées à partir de 1955, a été publié le 2 Août, au Journal officiel, un mois à peine après la fin de la retraite à 60 ans.



Martine Aubry demande à Sarkozy d'agir sur les déficits dès 2012

Martine Aubry a réitéré dimanche 22 Août son opposition à la "règle d'or" et appelé Nicolas Sarkozy et le gouvernement à agir dès le budget 2012 pour réduire les déficits au lieu d'afficher des "slogans." La candidate à la primaire socialiste a proposé à nouveau de supprimer 50 milliards des 70 milliards d'euro de niches fiscales existantes



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : Pas de Calais :

La brigade rapide d'intervention (BRI) de l'escadron départemental de sécurité routière vient de prendre livraison d'un des 65 exemplaires (30 000 € l'unité) de la nouvelle Renault Mégane RS d'une vitesse maximale de 255 km/h cette arme anti-grands excès de vitesse. Une dotation unique dans la région.

La Mégane RS vient en complément de la Subaru Impreza, pas encore retraitée malgré ses 238 000 km. « Pendant un certain temps, nous avons un dispositif doublé », sourit le lieutenant-colonel Jérôme Bisognin, commandant du groupement de gendarmerie



Le coût de la vie étudiante augmente de 4,1 %, selon l'UNEF

Après des hausses contenues à moins de 3,5 % ces quatre dernières années, le coût de la vie étudiante augmenterait de 4,1 % à cette rentrée universitaire 2011, calcule l'UNEF dans le "panier de la rentrée" qu'il publie ce lundi 22 août dans *Le Parisien*. Comme chaque année depuis l'an 2000, le syndicat étudiant

le coût de la rentrée. Et comme chaque année, il estime qu'il surpasse le taux d'inflation (2,1%).

Pour les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents (l'Observatoire de la vie étudiante estime qu'ils sont environ 50% des étudiants), le loyer représente jusqu'à 50 % du budget annuel. Dans le même temps, les aides au logement (APL/ALS) dont bénéficient les étudiants n'ont pas été réévaluées.

Étudier dès septembre coûte cher

A cela s'ajoute l'ensemble des augmentations, annoncées comme chaque année au cœur de l'été, des droits d'inscriptions universitaires (une licence coûte désormais 177 euro, au lieu de 174 l'an dernier, un master 245 au lieu de 237 euro), de la sécurité sociale (200 à 203 euro), des mutuelles (201 à 204 euro) et des transports. Concernant la hausse du ticket de restauration universitaire (qui passe de 3 à 3,05 euro le repas, soit 1,7 % de hausse), l'UNEF estime que ce poste augmente non pas de 1,7%, mais de plus de 8 % car les étudiants doivent désormais étudier dès le mois de septembre...

Selon ces calculs, les dépenses obligatoires des étudiants ont ainsi augmenté en moyenne depuis 2006 de 33,2 % tandis que les aides sociales directes (essentiellement les bourses) n'ont augmenté que de 13 %.

Le scandale des heures sup. reprend de plus belle

La loi Tepas (Travail, emploi et pouvoir d'achat), votée à l'été 2007 et mesure phare du quinquennat de Nicolas Sarkozy, est aujourd'hui une coquille vide. Seule tient encore la défiscalisation des heures supplémentaires, concrétisation du slogan de campagne "travailler plus pour gagner plus".

Les affaires ont repris du côté des heures supplémentaires subventionnées à coups d'exonérations sociales et fiscales massives depuis le "paquet fiscal" de 2007. Bien qu'il manque encore 375 000 emplois par rapport au premier trimestre 2008 dans le secteur marchand, les salariés qui ont conservé leur poste ont effectué 1,5 million d'heures supplémentaires de plus qu'il y a trois ans...

ce dispositif nuit gravement à l'emploi.

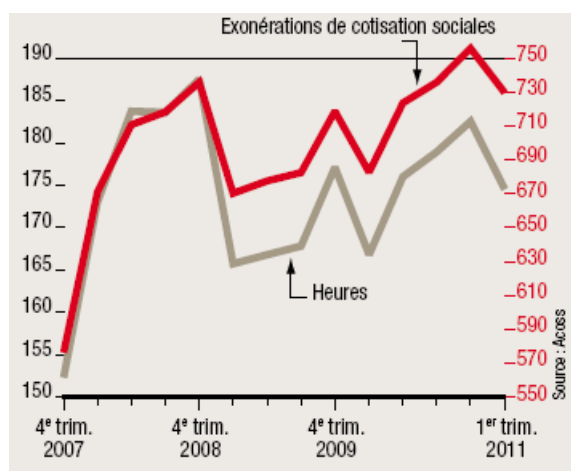
Les 174 millions d'heures supplémentaires totalisées au cours du seul premier trimestre représentent l'équivalent de 382 000 emplois à temps plein. Autrement dit, si on en avait effectué la moitié seulement, et embauché des jeunes et des chômeurs, on aurait pu combler déjà la moitié du retard pour revenir au niveau d'emploi d'avant la crise.

Quant aux exonérations de cotisations sociales correspondantes, leur coût a augmenté de 9 % par rapport au premier trimestre 2008. Au moment où le gouvernement cherche à rééquilibrer les finances publiques, les quelque 4 milliards d'euro de dépenses annuelles que représente l'incitation à effectuer des heures supplémentaires plutôt que d'embaucher des jeunes et des chômeurs devraient constituer une cible privilégiée.

Avec la disparition annoncée du bouclier fiscal, il ne reste quasiment plus rien du paquet fiscal de 2007. Il est regrettable que la seule mesure qui subsiste, celle sur les heures sup. défiscalisées, soit aussi la plus nocive pour l'emploi.

il faudrait supprimer cet avantage pour les entreprises et le réaffecter le gain au subventionnement des embauches (des jeunes ou des chômeurs).

Nombre d'heures
supplémentaires effectuées
(en millions) et coût
des exonérations de cotisations sociales
correspondantes (en millions d'euro)



Source journal alternatives économique

LE CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE

La conclusion d'un contrat de travail temporaire n'est possible que pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire, dénommée mission, et seulement dans les cas énumérés par la loi. Quel que soit le motif pour lequel il est conclu, un tel contrat ne peut avoir ni pour objet ni pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise utilisatrice. Conclu en dehors du cadre légal, le contrat peut être considéré comme un contrat à durée indéterminée.

Qu'est-ce qu'une mission ?

Un salarié sous contrat de travail temporaire (également appelé intérimaire) est un salarié embauché et rémunéré par une entreprise de travail temporaire qui le met à la disposition d'une entreprise utilisatrice pour une durée limitée, dénommée mission. La mission prend fin à la date fixée ou, en cas de terme imprécis, lorsque se réalise l'objet pour lequel il a été conclu (retour du salarié remplacé, fin de la saison...).

Le terme de la mission peut être aménagé lorsque le contrat de mise à disposition et le contrat de mission le prévoient. Il peut être avancé ou reporté à raison d'un jour pour cinq jours de travail sans pouvoir réduire la durée de la mission de plus de dix jours ou dépasser la durée maximale autorisée. Pour les missions inférieures à dix jours de travail, le terme peut être avancé ou reporté de deux jours.

Quelle est la durée du contrat ?

Le contrat peut être renouvelé - une seule fois - s'il précise les conditions de son renouvellement ou s'il fait l'objet d'un avenant soumis au salarié avant le terme initialement prévu. La durée totale du contrat, compte tenu du renouvellement, ne doit pas dépasser la durée maximale autorisée (en règle générale 18 mois.)

Lorsqu'une mission prend fin il n'est pas possible d'embaucher tout de suite, sur le même poste de travail, à nouveau sous contrat de travail temporaire ou sous contrat à durée déterminée. Une période légale est à respecter par l'entreprise.

Quelles sont les mentions qui doivent figurer sur les contrats ?

Le contrat conclu entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise utilisatrice (dénommé contrat de mise à disposition) doit comporter : le motif du recours à un salarié temporaire, le terme de la mission (ou sa durée minimale), les caractéristiques du poste de travail, le lieu de la mission et l'horaire de travail, les équipements de sécurité nécessaires, le montant de la rémunération, les modalités de la période d'essai éventuelle

Quels sont les droits individuels du salarié intérimaire ?

Pendant sa mission, le salarié intérimaire dispose des mêmes droits que les salariés de l'entreprise utilisatrice et bénéficie des mêmes équipements collectifs (transport, restauration,

LE CONTRAT DE TRAVAIL TEMPORAIRE SUITE

tickets restaurant, douches, vestiaires...). Il est placé sous l'autorité et le contrôle du chef de l'entreprise utilisatrice.

Les règles en vigueur dans l'entreprise utilisatrice s'appliquent à l'intérimaire en ce qui concerne la durée du travail, le travail de nuit, le repos hebdomadaire et les jours fériés ;

- la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail ;
- les conditions d'emploi des femmes et des jeunes travailleurs.

Enfin, la rémunération de l'intérimaire doit être au moins égale à celle que percevrait, après période d'essai, un salarié de l'entreprise utilisatrice, sous contrat à durée indéterminée, de qualification équivalente et occupant le même poste de travail.



INFOS PRATIQUES SUITE

RENUMÉROTATION DES COMPTES ALLOCATAIRES VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE CONCERNÉ

La Caf Arras-Calais procède actuellement à la « renumérotation » des comptes allocataires. Cela consiste à attribuer un nouveau numéro à une partie de ses allocataires.

Qu'est-ce que la renumérotation ?

Étape primordiale dans notre projet de Départementalisation, cette mise à jour informatique consiste à « renuméroter » les dossiers d'allocataires ayant le même matricule sur les deux sites Arras et Calais, afin de supprimer tout doublon. L'objectif est de pouvoir travailler sur une seule et unique base de données allocataires pour la future Caf du Pas-de-Calais.

Quel impact pour les allocataires et les partenaires ?

Les allocataires concernés se verront attribuer un nouveau numéro et un nouveau code confidentiel. Ce changement n'aura pas d'incidence sur leur dossier et sur les services et prestations dont ils bénéficient.

Les partenaires de la Caf avec lesquels des échanges informatiques ont lieu recevront une information sur ces changements de numéro. Il appartiendra également aux allocataires d'indiquer aux bailleurs, aux collectivités et prestataires de service que leur numéro a changé.



INFOS PRATIQUES



AIDE AU LOGEMENT IL FAUT DÉSORMAIS FAIRE SA DEMANDE DÈS L'ENTRÉE DANS LE LOGEMENT

Depuis le 1er janvier 2011, la date d'ouverture des droits aux aides au logement (Als, Alf et Apl) n'est plus rétroactive sur les trois mois précédant la demande pour l'allocataire qui remplit les conditions. L'article 54 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale a mis fin à cette possibilité. Le droit à l'aide au logement s'ouvre le mois suivant celui au cours duquel l'allocataire remplit toutes les conditions d'attribution.

Pour mieux comprendre

Situation 1

Pour une entrée dans les lieux et un paiement du loyer en janvier, et une demande d'allocation logement formulée en janvier, l'aide est due à compter de février. Le premier paiement sera effectué au début du mois de mars (à terme échu).

Situation 2

- Si l'entrée dans le logement se fait au mois de janvier et que la demande d'allocation est déposée en juin, l'aide est due à compter de juin (alors qu'auparavant l'aide était due à compter de mars, soit les trois mois précédant la demande). Elle sera versée au début du mois de juillet, une fois le premier mois de droit échu. La date d'effet Cette mesure ne concerne que les demandes effectuées depuis le

1er janvier 2011. Après avoir signé le contrat de location, il est donc important de ne pas tarder à faire la demande d'aide au logement ! Coup de main ...

UN PEU DE CULTURE



CLAUDE MONET

Né à Paris le 14 novembre 1840, Monet sera élevé au Havre où ses parents tenaient un petit commerce. Il excellera d'abord en tant que caricaturiste, puis sera converti en 1855 à la peinture de paysages par son premier mentor, Eugène Boudin. Cette formation contribuera à sa prédilection pour la peinture en plein-air. En 1859 il étudiera à Paris, à l'atelier Suisse, où il se liera d'amitié avec Pissarro. Après deux ans de service militaire à Alger, Monet retournera au Havre et rencontrera Jongkind. Au début des années 1860, l'atelier parisien privé du peintre académique Gleyre deviendra un lieu de rencontre pour de jeunes artistes. Renoir dans un premier temps, en 1861, puis Frédéric Bazille, Claude Monet et Alfred Sisley rejoindront le groupe. Leur fascination commune pour le Réalisme les conduira à sympathiser. Bazille se liera d'amitié avec Cézanne qui lui présentera plus tard Pissarro et Guillaumin.

Quelques-unes des œuvres réalistes de jeunesse de Monet sont exposées dans la galerie du Musée d'Orsay- Trophée de Chasse (1862) et l'un de ses portraits en pied le plus remarquable - Mme Gaudibert (1868).

Monet deviendra rapidement la personnalité la plus marquée du groupe. Les critiques avaient favorablement accueilli ses débuts au Salon de 1865. Il entreprendra sa propre version du Déjeuner sur l'Herbe. Cette importante composition, destinée au Salon de 1866, sera tout à la fois un hommage et un défi lancé à Édouard Manet. Monet ne terminera jamais Le Déjeuner. Il le découpera en trois morceaux, dont deux survivront. Le morceau central fera son entrée au Musée d'Orsay, en mars 1987. Pendant la guerre Franco-Allemande (1870-1871), il trouvera refuge à Londres aux côtés de Pissarro. Il y étudiera les travaux de Constable et de Turner, y peindra la Tamise et les parcs londoniens. Il y rencontrera aussi le marchand d'art Durand-Ruel, qui allait devenir l'une des références dans le domaine de l'impressionnisme. De 1871 à 1878, Monet vivra à Argenteuil. Cet endroit sera le cadre des plus fameuses et joyeuses œuvres du mouvement impressionniste, peintes non seulement par Monet, mais aussi par d'autres parmi lesquels Manet, Renoir et Sisley.

De l'expérience de Monet et Pissarro en Angleterre, ce dernier écrira : "Monet et moi étions très enthousiastes quant aux paysages londoniens". Les deux peintres en choisiront des différents. Pissarro représentera ce qu'il décrivait comme "à cette époque une charmante petite banlieue" (Lower Norwood). Monet peindra Hyde Park et Westminster - Le Parlement (1871). Monet utilisera la technique de représentation utilisée par Whistler à la même époque, dans ses Nocturnes.

Monet déménagera à Vétheuil en 1878, puis à Giverny, toujours au bord de la Seine. Après une période d'extrême pauvreté, il parviendra à gagner un peu mieux sa vie. Il pourra ainsi acheter, en 1890, la maison qu'il louait à Giverny. Monet peindra les grands peupliers au bord de l'Epte, près de Giverny sous différents éclairages et conditions climatiques, d'abord en 1890, puis en 1891. De la même façon, dès 1890, il se concentrera sur la représentation de sujets identiques à différentes heures du jour. Meules de foin (1890-1891), et la Cathédrale de Rouen (1891-1895) compteront parmi ces chefs-d'œuvre.

Ces séries de peintures seront très appréciées du public. Quinze d'entre elles seront vendues à l'exposition organisée par Durand-Ruel, pour environ 4000 francs chacune. Monet voyagera intensément, se rendant à Londres et à Venise plusieurs fois, ainsi qu'en Norvège à l'invitation de la reine Chistiana. Son attention sera retenue par le célèbre jardin aquatique qu'il avait créé à Giverny et auquel il consacra une série, les Nénuphars, commencée en 1899. Cette composition dominera complètement son travail. Il perdra progressivement la vue mais peindra jusqu'à ses derniers jours.

LE MENU DU MOIS

MIDI

Petits soufflés au poulet et au jambon

Ingrédients

- 1 sachet de 125 g de Mousline
- 500 ml d'eau
- 1 blanc de poulet cuit
- 3 tranches de jambon
- Une noix de beurre
- 50 g de noisettes grillées hachées
- 4 œufs
- 50 g de crème fraîche
- Noix de muscade
- Sel et poivre



Préparation

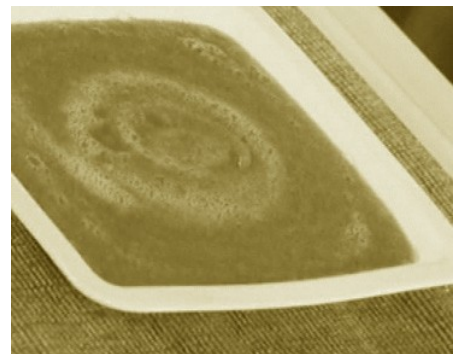
1. Préchauffez votre four Th. 7/8 (220°C). Préparez la purée avec l'eau, le sel et le beurre. Poivrez et assaisonnez avec la noix de muscade râpée.
2. Ajoutez la crème fraîche, les jaunes d'œufs, le jambon coupé en dés et le blanc de poulet préalablement haché. Mélangez bien.
3. Incorporez délicatement les blancs battus en neige très ferme. Versez dans des ramequins, saupoudrez avec les noisettes.
4. Faites cuire environ 35 minutes.
5. Servez immédiatement.

SOIR

Velouté léger de courgettes

Ingrédients

- 4 belles courgettes (environ 1 kg)
- 700 ml d'eau
- 2 cubes de Bouillon de Volaille



Préparation

1. Dans une cocotte, faites bouillir l'eau additionnée des cubes de Bouillon de Volaille.
2. Lavez les courgettes et coupez-les en petits cubes sans les éplucher.
3. Versez-les dans la cocotte, faites cuire sur feu moyen, à découvert, pendant 15 minutes en remuant de temps en temps.
4. Mixez le tout, poivrez selon votre goût et c'est prêt !

Mot d'auteur: Tout le monde a droit de vie ici-bas, et la mort de faim est un crime social.

Victor Hugo

Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et astuces - Trucs et

Nettoyage de vos bijoux en argent

Bagues, bracelets, colliers, médailles... tous les bijoux en argent ont tendance à noircir et à perdre de leur éclat.

Pour en finir avec les traces noires, nettoyez vos bijoux avec le jus d'un citron. Rincez ensuite abondamment et séchez-les avec une peau de chamois.

Votre bijou aura retrouvé toute sa splendeur.

Panne de cirage ?

Vous vous apprêtez à sortir et la boîte de cirage est vide.... Pas de panique, appliquez une noisette de crème après-soleil ou crème de soin hydratante, frottez et laissez sécher puis lustrer comme pour un cirage classique. Vos chaussures retrouveront ainsi tout leur éclat

Anti stress

L'eau apaise le corps et l'esprit, elle favorise la détente et le relâchement des muscles et aide à retrouver une totale sérénité. Et se sentir mieux dans son corps c'est aussi se sentir mieux dans sa tête, être plus détendu.

Ainsi, le soir après une journée difficile, prenez un bon bain si vous avez besoin de vous reposer, ou une douche si vous devez à nouveau sortir, et laissez vos soucis de côté pour passer une agréable soirée.

naissances - Testez vos connaissances - Testez vos connaissances

Dans la main de l'ange" a été écrit par...?

Dominique Fernandez

Pier Paolo Pasolini

Jean D'ormeson

Vigdis Finnbogadóttir a été la première femme...?

Élue chef d'état (Islande)

Nommée générale d'armée (Islande)

Devenue moine bouddhiste (Inde)

"L'art est fait pour troubler. La science rassure" est une citation de ?

Georges Braque

Picasso

Jean Paulhan

**Pour les solutions des jeux de ce numéro :
rendez-vous le mois prochain.**

Solution des jeux du numéro 244

Franz Schubert est décédé à 31 ans

Liane Daydé est une danseuse

La réalisatrice de la bûche en 1999 est Danièle Thomson



Votre abonnement au "Chômeur Déchaîné" prend fin. Vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé par celui-ci, parlez lui en ou encore mieux, offrez lui l'abonnement de votre mensuel préféré. Détachez le premier bulletin et envoyez le ainsi que votre règlement, à l'adresse figurant sur celui-ci.

L'adhésion à l'Association est aussi importante, elle permet à celle-ci de se développer encore plus et de lutter plus efficacement contre le chômage. "Adhérer c'est lutter". Si vous voulez adhérer à l'Association envoyez le deuxième bulletin ainsi que votre règlement à l'adresse indiquée.

D'avance merci.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU CHÔMEUR DÉCHAÎNÉ

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE COMPLÈTE :
 VILLE : CODE POSTAL :
 PROFESSION ACTUELLE OU ANTÉRIEUR (FACULTATIVE) :

ABONNEMENT ☐	ABONNEMENT ORDINAIRE 15 EUROS ☐
	ABONNEMENT D'ENCOURAGEMENT. A PARTIR DE 20 EUROS ☐
RÉABONNEMENT ☐	ABONNEMENT ANNUEL DE SOUTIEN..... 40 EUROS ☐

*Bulletin à renvoyer
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au Travail;
 4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence
 ➡ BP 159 - 62303 LENS Cedex
 C.C.P. Lille 8959.70 A**

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE DROIT AU TRAVAIL

Nom : Prénom :
 Adresse complète :
 Ville : Code Postal :

Adhésion 2011

☐	Adhésion pour l'année	10 EUROS	☐
	Adhésion pour un trimestre	2,50 EUROS	☐
	Je m'engage à envoyer	2,50 EUROS par trimestre	
	si je choisis de verser	2,50 EUROS par trimestre	☐

*Bulletin à renvoyer
avec votre règlement*

**Association pour le Droit au travail
 4 tour Blois 15 rue Vincent Auriol Grande Résidence
 ➡ BP 159 - 62303 LENS Cedex
 C.C.P. Lille 8959 . 70 A**

AGENDA

**Permanences du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

Contact sur le web : droit-au-travail@wanadoo.fr

L'association est fermée tous les lundis après-midi

Pour tous problèmes individuels, il est préférable de prendre un rendez-vous.
Afin que vous n'attendiez pas inutilement.

Ateliers pratiques

Atelier d'écriture : sur rendez-vous

Comité de rédaction : une fois par mois renseignez-vous.

Atelier informatique : le mercredi de 14 h à 17 h et le jeudi de 9 h à 12 h Initiation, Internet, développer ou découvrir Word, Excel, Accès et PowerPoint, etc...

Couture : le vendredi de 14 h à 17 h

Épicerie Solidaire : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Inscription pour l'épicerie : du mardi au vendredi de 14 h à 17 h à l'Association, auprès de Corinne, ou Patricia.

CHOM'exprime: Groupe de paroles Animé par Joël tous les jeudis de 14 heures à 16 heure 30

CHOMIQUE



La revanche des blondes.

Le seul problème pour la femme, c'est l'homme.

Les femmes ont des goûts simples dans la vie. Un exemple? ...les hommes.

Chaque homme a le pouvoir de rendre une femme heureuse... en restant célibataire.

C'est une conversation entre une maîtresse d'école et son élève :

L'enfant :

- Madame, madame, est-ce que je peux être puni pour quelque chose que je n'ai pas fait ?

La maîtresse :

- Mais bien sûr que non, on ne va pas te punir pour quelque chose que tu n'as pas fait.

L'enfant :

- Eh bien, ça va alors... je n'ai pas fait mes devoirs hier !

Un couple très huppé cherche des moyens de faire quelques économies dans le budget familial.

‘Marie-Ange, si vous appreniez à faire la cuisine, nous pourrions renvoyer la cuisinière, non ?’

‘Mon cher, sachez que si vous appreniez à faire l'amour, nous pourrions aussi renvoyer le chauffeur !’

Quelle est la différence entre homme célibataire maigre et un homme marié gros?

Quand le célibataire rentre chez lui, il ouvre le frigo, regarde, dit: bof et va se coucher.

Quand le marié va se coucher, il regarde dans le lit, dit bof et va au frigo

A l'école, la maîtresse demande aux élèves de raconter un événement inhabituel qui leur est arrivé récemment. Plus tard, elle demande à quelques élèves de lire leur texte. Arthur se lève et commence :

- La semaine dernière, papa est tombé dans le puits au fond du jardin.

- Doux Jésus s'exclame la maîtresse, il va bien au moins ?

- Je suppose, répond Arthur. Il a arrêté d'appeler à l'aide hier.